

Justificatif généré le 11/04/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 11/04/2023  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/670255](http://www.actu-juridique.fr/a/670255)  
N° d'annonce : 670255

## ATOL SA

Société anonyme coopérative de commerçants détaillants opticiens à capital variable

**Siège social** : 2-6, place du Général de Gaulle 92160 ANTONY

305 219 859 R.C.S. Nanterre

Les actionnaires sont invités à participer à une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **dimanche 14 mai 2023 à 10h00** à l'Hôtel LE MELIÁ CASTILLA (4\*), C. del Poeta Joan Maragall 43, 28020 Madrid, Espagne.

Les actionnaires ont la possibilité de pré-voter électroniquement ou par correspondance pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport du Conseil d'administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes sociaux ;
- Quitus aux membres du Conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes consolidés ;
- Prise en compte des adhésions et démissions intervenues en 2022 ;
- Approbation du montant inchangé des frais de dossiers ;
- Approbation du montant inchangé des cotisations /participations publicitaires pour l'exercice 2024 ;
- Règlement Intérieur : Modification de l'article XII.5 sur la démarche qualité et environnement ;
- Règlement Intérieur : Modification de l'article XII.1 sur le concept d'architecture intérieure ;

- Règlement Intérieur : Modification de l'article XII.10 sur la caution ;
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaires ;
- Nomination du réviseur coopératif et de son suppléant ;
- Non renouvellement du mandat des commissaires aux comptes suppléants ;
- Confirmation de la décision d'exclusion d'un Associé ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président du Conseil d'administration,  
Eric PLAT

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeLV23BeD**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLV23BeD>

